

Programme START : Transmission

RESEAU ENTREPRENDRE PROVENCE

Présentation du dispositif

Le programme START : Transmission de Réseau Entreprendre Provence aide au développement pour les repreneurs d'entreprise.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le programme START : Transmission s'adresse aux repreneurs d'entreprise implantés dans les Bouches-du-Rhône.

— Critères d'éligibilité

Le porteur de projet doit répondre aux critères suivants :

- être repreneur depuis moins de 6 mois,
- reprendre une structure d'au moins 10 salariés,
- reprendre une structure avec un chiffre d'affaires d'au moins 1M €,
- avoir signé la LOI (lettre d'intention).

Ce programme ne concerne pas la mise en relation cédant/repreneur.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le programme START : Transmission est un soutien financier sous forme de prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie, accordé à la personne, compris entre 15 000 et 90 000 €.

Le programme START : Transmission c'est aussi un accompagnement :

- individuel, qui dure entre 2 et 3 ans, est pris en charge par l'un des Membres bénévoles dans le cadre de rencontres régulières avec le lauréat,
- collectif permet de fédérer une communauté d'entrepreneurs capable d'apporter des éclairages multiples aux questionnements stratégiques des personnes accompagnées.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les porteurs de projet doivent se rapprocher du Réseau Entreprendre Provence ou prendre contact par l'intermédiaire du [formulaire de contact en ligne](#).

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - › Repreneur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE PROVENCE

- 645 rue Mayor de Montricher
Tech Indus – Bât B n° 18
13854 AIX-EN-PROVENCE
Téléphone : 04 88 05 63 20
E-mail : provence@reseau-entreprendre.org
Web : [www.reseau-entreprendre.org/...](http://www.reseau-entreprendre.org/)